

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-97 du 26 avril 1980

portant nomination du Camarade
MAGNINDE Michel en qualité de Direc-
teur des Etudes et de la Planification
du Ministère de l'Alphabétisation et
de la Culture Populaire.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret n° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'ordonnance n° 75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des ministères, notamment son article 15 ;
- SUR proposition du Président du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 16 Avril 1980 ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Le Camarade MAGNINDE Michel est nommé Directeur des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire.

Article 2. - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

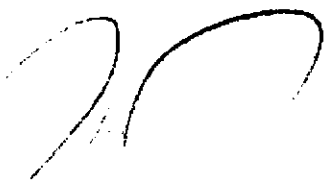
Fait à COTONOU, le 26 avril 1980

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

.../...

Le Ministre des Finances,



Isidore AMOUSSOU

AMPLIATIONS : PR 8 CC du PRPE 4CPC 6 ANR 6 SGG 4 SPD 2 MF 5
autres Ministères 20 MACP 5 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Sec. 4
DCCT-ONEPI-Gde.Chanc. 3 UNB-FASJEP-BN 6 Intéressé 1 DEP-DAFA du
MACP 4 DB-DCF-Solde 6 Trésor 4 DI 4 BCP 1 JORPB 1